...rès grande vitesse et avec des atterrissages en vol plané impeccables dénotant, de la part du pilote une grande maîtrise et une grande habileté.

Il se proposait de faire un dernier essai avec un passager ; mais, au préalable, il voulut faire un dernier tour de piste pour s'assurer que tout allait bien. C'est cet essai qui devait lui être fatal.

Après quelques minutes de vol effectué à une allure dépassant le 100 à l'heure, l'excellent aviateur sembla en difficulté.

De violents remous secouaient l'appareil qui se trouvait alors à 60 mètres de hauteur.

Arrivé au bout du terrain, alors qu'il se préparait à tourner pour éviter l'étang du « Trou Salé », l'aviateur trouva une résistance dans le gouvernail.

Que se passa-t-il alors ? On se perd en conjectures. Toujours est-il qu'au lieu de couper l'allumage et d'essayer de descendre en vol plané, comme la logique le lui commandait, il laissa au contraire son moteur tourner à grande allure.

La vitesse de translation et le poids excessif entraînèrent l'appareil dans une chute effroyable, et le monoplan vint s'abattre sur le sol.

On se précipita au secours de l'infortuné aviateur.

Le lieutenant, qui n'avait pas perdu connaissance, fut retiré de l'appareil. Il avait les deux jambes brisées.

Porté à l'hôpital militaire de Saint-Cyr, le lieutenant de Caumont fut immédiatement l'objet des soins du major en chef, qui releva une lésion grave du bassin et double fracture des jambes.

Dans la soirée, l'état s'étant aggravé, le blessé fut porté à l'hôpital militaire de Versailles, où il expirait à 7 h. 30, en pleine connaissance, en pleine force, en pleine jeunesse, entouré de ses amis affligés.

Le général Roques, inspecteur permanent de l'aéronautique, était déjà allé à l'hôpital prendre des nouvelles de l'aviateur.

Sur la demande du colonel de l'officier, un décret conférant la croix de chevalier de la Légion d'honneur au lieutenant de Caumont est soumis à la signature du président de la République.

Mort religieuse

Le lieutenant de Caumont avait été amené à l'hôpital par des officiers de l'École et le capitaine Létévé en voiture ; mais, en raison des souffrances terribles du blessé, on dut terminer le trajet en le plaçant sur un brancard.

Le médecin en chef, M. Cahier, jugea la situation désespérée et fit prévenir la famille qui habite Paris, aux Champs-Élysées. Un des frères du lieutenant, M. Armand de Caumont, arriva aussitôt avec son oncle, et il put recevoir le dernier soupir de son frère. L'Extrême-Onction fut administrée au moribond par l'aumônier de l'hôpital.

Le colonel Hirschauer se tenait au chevet du blessé.

La vie de l'officier aviateur

Jacques-Ghislain-Louis Nompar de Caumont La Force était né à La Jumellière (Maine-et-Loire) le 29 septembre 1882.

Il était entré à Saint-Cyr le 27 octobre 1903 et en était sorti, comme sous-lieutenant de dragons, le 1er octobre 1905 et était affecté au 5e régiment où il était promu lieutenant le 1er octobre 1907.

Très actif, épris de sports, il pratiquait l'automobile et l'équitation. C'était un cavalier réputé.

Il était venu à l'aviation au début de l'année. Il se signala par de très jolis raids à travers la campagne, notamment, au cours du Circuit de l'Est où il fit, avec succès, plusieurs étapes en regagnant son port d'attache par la voie aérienne. Plus récemment, au cours des manœuvres de Picardie, il remplit de précieux services par les reconnaissances qu'il fit au-dessus des troupes en mouvement. C'est lui qui, à la fin des manœuvres, mena à bien la délicate et périlleuse mission qui lui était dévolue : d'aller du champ d'opérations, près Beauvais, à Rouen, porter un pli officiel et revenir au camp de Vincennes par la voie aérienne.

C'est un valeureux officier qui disparaît.

La famille du lieutenant de Caumont

Le regretté lieutenant de Caumont, victime de son dévouement au pays et à l'armée, était le frère du duc de La Force qui a épousé Mlle de Noailles, du marquis de Caumont, de la vicomtesse de Loppé.

Il avait perdu récemment son père et sa mère, le duc et la duchesse de La Force, née de Maillé, fille de la comtesse de Maillé, née Lebrun de Plaisance.

Les oncles et tantes du côté maternel étaient la duchesse de Plaisance, le comte et la comtesse François de Maillé, le comte et la comtesse de Grammont, le comte de Ludre, député, et la comtesse de Ludre ; du côté paternel, le marquis et la marquise de Raigecourt.

L'aviateur Tabuteau reprend à Legagneux la Coupe Michelin et le record du monde de distance

Comme nous l'avons annoncé, hier, l'aviateur Tabuteau avait pris le départ à 7 h. 43 à Buc pour la Coupe Michelin.

Tabuteau avait organisé un service de signalisation fort original. Dès le début, il s'était fixé comme vitesse extrême 75 kilomètres à l'heure. Ses mécaniciens, qui le chronométraient, lui faisaient des signes lorsqu'il les dépassait, afin qu'il modifiât son allure.

Lorsque les premiers 100 kilomètres furent franchis, un drapeau s'agita.

C'était une convention avec le pilote.

Chaque centaine de kilomètres voit un nouveau drapeau surgir, et cela stimule et soutient l'ardeur du recordman, qui marche merveilleusement malgré la pluie.

A midi, il a couvert 380 kilomètres et continue sans paraître avoir l'intention de descendre avant d'avoir battu les records.

Mais voici le quatrième drapeau qu'on agite, l'angoisse commence et elle durera longtemps encore. Tous les spectateurs sont anxieux, bien que Tabuteau se comporte bien.

Avant les 500 kilomètres, une forte bourrasque de neige fondue assiège l'aéroplane. Que va-t-il en advenir ? Là-bas, tout au loin, autour du pylône au bout du champ, l'oiseau roule, tangue, saute en des soubresauts qui effraient. Le vent et la pluie auront-ils raison du tenace Tabuteau ? Descendra-t-il avant la réussite ? Le cinquième drapeau s'agite ; il est 2 h. 25 et la pluie fait rage. On crie, on cherche à encourager l'aviateur, on lui fait des signes qu'il ne voit peut-être pas. Un tour de plus, encore quelques kilomètres, plus qu'un demi-tour... tous les yeux sont suspendus à cet appareil qui, malgré tout, tourne toujours et encore.

Enfin, un hurrah ! frénétique part de toutes les poitrines : c'est une joie délirante, le record est atteint, et l'oiseau, preste et agile, file dans le lointain à la conquête de nouveaux tours.

Le temps est redevenu beau et favorise la marche de Tabuteau pour les ultimes kilomètres. Il bat le record des 500 kilomètres en 6 h. 11 m. 1 s. 3/5 et établit tous les autres records au-dessus de 548 kilomètres et des sept heures.

Il atterrit enfin, à 3 h. 30, faute d'essence, ayant couvert 582 kilomètres 935 mètres, plus une fraction évaluée à 2 kilomètres.

Il est très entouré et félicité, puis il est porté en triomphe jusqu'à son hangar.

Les aviateurs militaires

Nous avons publié hier une dépêche de notre correspondant de Blois annonçant l'atterrissage en Loir-et-Cher de deux officiers aviateurs. Notre correspondant nous envoie aujourd'hui les détails suivants :

Les lieutenants Delage et Maillols avaient résolu d'aller, en aéroplane, d'Étampes à Morand (Indre-et-Loire). Une tourmente de neige leur fit perdre leur route. Ils passèrent au-dessus de la gare de La Chapelle-Vendômoise (Loir-et-Cher). A la hauteur de la forêt de Marchenoir leur appareil fut pris par une bourrasque terrible. L'aéroplane fit une chute verticale de près de 200 mètres ; par un hasard vraiment miraculeux, l'appareil put être redressé à trois mètres du sol. Les deux officiers ont atterri dans un champ, près du hameau de Carrelle, commune d'Orchaise, à 50 mètres seulement du ravin de la Cisse. Quelques mètres plus loin les deux officiers eussent payé de leur vie leur terrible voyage aérien.

Les obsèques de Laffont et de Pola

Le père de l'aviateur Laffont est arrivé à Paris. Il a assisté à la levée du corps de son fils, qu'on a transporté à Fleurance, où auront lieu les obsèques.

Le corps de Mario Pola reste à l'hôpital Boucicaut, jusqu'à ce qu'on ait pris toutes les mesures pour le transporter à Gijon (Espagne).

L'aviateur Bréguet reçoit la croix

M. Bréguet, l'aviateur bien connu, « caporal de réserve au 25e bataillon d'aérostiers », est nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère de la Guerre.

Thomas à Mourmelon

Hier matin, le vent n'étant pas très violent, quoique soufflant par rafales, Thomas se mit en piste à 8 h. 45 pour la Coupe Michelin.

Vers les 200 kilomètres, la pluie se mit à tomber légèrement, mais le vent souffla plus violemment de côté, gênant ainsi la marche de Thomas qui atterrit après avoir couvert 240 kilomètres en 3 h. ½.

Thomas renonce à la Coupe.

Un raid de Bathiat

Bathiat, sur son monoplan, a volé pendant 1 h. de 20 à 300 mètres et a fait un assez long voyage, passant successivement sur Romilly, Prévilly, Amblimont, Mouzon, Beaumont et Douzy.

Le prix du baron de Forest

Deux aviateurs ont fait hier des essais pour le prix du baron de Forest. Ogilvie, qui détient jusqu'à présent la Coupe Michelin anglaise, partait de Rye, faisait un vol d'essai, mais tombait au bout d'un mille environ, par suite de l'arrêt du moteur et brisait son appareil, sans se faire de mal. Ses ouvriers sont au travail pour essayer de réparer pour aujourd'hui.

Grewell devait partir de Douvres et avait fait sortir deux vapeurs du port, mais voyant un léger brouillard se lever sur la mer il abandonnait avant d'avoir laissé la terre ferme.

A l'assaut des cimes

Los Angeles. — M. Hoxsey a volé hier par-dessus le mont Wilson, le pic le plus élevé de la chaîne des montagnes de la côte. Son altitude est de 10 005 pieds (3 050 mètres).

Latham l'échappa belle en essayant de sauver la vie de M. Gleen Martin, un novice californien, qui avait perdu la direction de son appareil. Latham saisit l'appareil au moment où il toucha terre, pour essayer de l'empêcher de se briser contre une barrière. Il ne put y parvenir et fut projeté à terre. Il se releva indemne.

Expérience d'éclairage des signaux

Hier, au champ d'aviation de Vincennes, M. P. Palmaro a fait, devant le capitaine Lucas-Gérardville, délégué par le général Roques, et divers ingénieurs, des expériences d'éclairage nocturne, en vue du jalonnement des routes actuellement à l'étude.

On a essayé des projections de faisceaux lumineux avec des phares très puissants sur un point donné. On a également tenté des essais d'éclairage par-dessous un drap blanc, tendu sur des piquets de 1 mètre de hauteur, et sur lequel étaient tracés en noir des lettres et des chiffres.

Du haut du donjon de Vincennes, distant de 300 mètres du champ d'aviation, les expérimentateurs percevaient très nettement les lettres, se détachant sur le fond blanc. C'est là une expérience très intéressante.

La traversée de la mer Noire

L'aviateur russe Wassilieff annonce qu'il se dispose à tenter la traversée de la mer Noire, de Sébastopol à Constantinople. Ces deux villes, à vol d'oiseau, sont éloignées de 324 kilomètres.

M. Fallières gracie 782 militaires, 51 marins, etc

A l'occasion du 1er janvier 1911, M. Fallières a accordé des grâces ou réductions de peines à 782 condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires militaires de France, d'Algérie et de Tunisie en vertu de jugements prononcés contre eux par des Conseils de guerre de l'armée de terre.

La même mesure a été prise pour 51 marins ou autres individus, condamnés par les diverses juridictions militaires de la marine.

Le président de la Chambre

J'ai souvent dit la nécessité pour une Chambre d'avoir un président imprégné de l'esprit de la majorité parlementaire.

M. Brisson était donc le président tout désigné d'une Chambre à majorité blocarde.

Le bloc s'étant dissous à la suite des dernières élections, la présidence de M. Brisson n'a plus de raison d'être.

Je suis surpris qu'il ne l'ait pas compris lui-même, surtout après les nombreux incidents de la Chambre qui eussent dû lui servir d'enseignement. Il n'a plus l'autorité suffisante pour présider une assemblée animée d'un autre esprit que de l'esprit blocard.

De plus, et ceci n'a rien de politique, les années lui sont venues, ses forces physiques en ont été atteintes ; et il en faut beaucoup pour diriger les débats d'une assemblée aussi turbulente que la Chambre française.

On annonce que M. Deschanel posera sa candidature contre celle de M. Brisson. Je ne veux voir ni la personnalité de l'un, ni la personnalité de l'autre de ces personnages. Mais j'applaudirais à la candidature de tout autre que de M. Brisson, parce que tout autre serait plus porté à s'adapter à l'esprit des élections générales, et que sous tout autre la direction des débats offrirait plus d'autorité, de méthode et de suite.

D'après les pointages, les chances seraient à peu près égales. En cas d'absence de résultat au premier tour, peut-être un outsider dont on murmure le nom remporterait-il la présidence ?

En tout cas, la nouvelle majorité choisirait pour président un partisan résolu de la représentation proportionnelle.

Enfin, si nous ne prétendons avoir voix prépondérante pour le choix d'un président de la Chambre, du moins devons-nous souhaiter que ce président ne soit ni un maçon ni un sectaire, car la présidence de la Chambre peut mener à la présidence de la République.

Telles sont les dernières nouvelles que nous n'avons pas cru devoir donner sans faire remarquer leur caractère.

J. B.

La guerre aux pauvres

Un pauvre ouvrier terrassier du quartier Saint-Marceau, à Orléans, a eu la jambe cassée ; à peine remis de son douloureux accident, il gagne en moyenne 2 fr. 50 par jour, pour soutenir sa femme et ses cinq enfants, dont deux garçons et trois fillettes.

Ces trois dernières vont à l'école communale, leurs deux petits frères à l'école libre.

Or, les fillettes ont été, par ordre du sous-Comité de la caisse des écoles du quartier, exclues de la distribution de vêtements faite aux enfants pauvres de l'école communale, et cela parce que leurs frères fréquentent l'école libre.

N'est-ce pas, dans tout son odieux, le « malheur aux pauvres » qui déshonore ses auteurs ?

Le fait a été porté devant le Conseil municipal d'Orléans, et justement flétri par nombre de conseillers, sans qu'aucun des blocards présents ait osé en prendre la défense : un conseiller a même révélé que la mesure en question était non pas exceptionnelle, mais prescrite de manière générale par le sous-Comité.

Le maire s'est honoré en promettant, avec une extrême énergie, d'empêcher le retour d'une aussi ignominieuse pratique.

Échos parlementaires

LA COLONIE DISCIPLINAIRE DE CEZEMBRE

M. Lefas, député progressiste d'Ille-et-Vilaine, vient d'aviser le ministre de la Guerre de son intention de lui poser une question, à la rentrée des Chambres, sur la situation matérielle et morale des troupes casernées à l'île Cézembre.

Il s'agit des récents incidents qui se seraient produits parmi les disciplinaires de Cézembre.

LA COMMISSION DES PALMES ACADÉMIQUES

M. Maurice Faure, ministre de l'Instruction publique, vient d'adjoindre trois nouveaux membres à la Commission chargée d'établir un règlement en ce qui concerne les palmes académiques : ce sont trois fonctionnaires de son administration.

M. Maurice Faure réunira la Commission dès les premiers jours de janvier. Il présidera lui-même à son installation et en dirigera les premiers travaux.

Une des parties les plus délicates de la Commission sera l'élaboration du règlement qui s'appliquera aux radiations. Le nombre est, en effet, considérable des renseignements qui parviennent chaque jour au ministère de l'Instruction publique au sujet de « palmés » indignes.

Les manifestations du 1er janvier seront sévèrement réprimées

M. Briand a passé la journée d'hier à Paris ; il a reçu MM. Pichon et Lépine.

Il a donné au préfet de police des instructions relativement aux manifestations projetées pour la journée du 1er janvier. Les dispositions les plus rigoureuses seront prises pour que la journée ne soit pas troublée. Aucune manifestation ne sera tolérée sur la voie publique.

En Portugal

Une curieuse polémique

C'est celle qui vient de s'engager entre le journal républicain *A Lucta* et le journal libéral *Correio da Manhã*. Ce dernier ayant exprimé l'opinion que la monarchie serait rétablie plus tôt qu'on ne pensait, son confrère gouvernemental releva ses paroles avec une ironie non exempte d'amertume.

« Les monarchistes, disait *A Lucta*, sont effrayés de la rapidité avec laquelle la République chemine... vers le rétablissement de la monarchie. Ils ont peur que la chose ne les prenne au dépourvu. »

A quoi répliqua *O Correio* :

« Non, non, ce n'est pas cela. Ce que nous redoutons, c'est que les événements marchent si vite que la monarchie ne soit rétablie sans avoir laissé aux républicains le temps de faire toutes les folies dont ils sont capables. »

Le fait que l'existence du nouveau régime est ainsi publiquement mise en question vaut la peine d'être noté. Ce dont le lecteur impartial peut être sûr, c'est que le déluge de lois dont les dictateurs submergent la population produit un effet déplorable.

Il en est ainsi notamment des deux décrets contradictoires sur le droit de grève ; le premier, destiné à proclamer ce droit, le second forgé pour l'abolir pratiquement.

Le clan Machado dos Santos, dont les adhérents représentent l'élément révolutionnaire des 3, 4 et 5 octobre, se montre toujours aussi hargneux à l'égard des dictateurs. Dans son journal, l'*Intransigeant*, M. Machado dos Santos a ouvert avec ostentation une liste de souscription destinée à indemniser les « héros » d'octobre, que le gouvernement n'a pas pu ou n'a pas voulu caser.

La brochure de protestation des Jésuites produit une excellente impression. Bien que les autorités en aient interdit la vente, plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires circulent aujourd'hui en Portugal.

Pour finir, notons ce petit trait assez comique : on a inauguré, le 29 décembre, un *Musée de la Révolution*.

La République portugaise se croit-elle déjà entrée dans le domaine de l'histoire ancienne ?

R. T.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUX INDES

Sous ce titre, le *Times* publie la dépêche suivante de son correspondant romain :

Le Pape a reçu aujourd'hui (28 déc.) en audience privée Mgr Kenealy, qui a été nommé archevêque de Simla, et s'est entretenu avec lui du nouvel archidiocèse de Simla. Le Pape a décidé que la consécration de Mgr Kenealy aurait lieu dimanche prochain, à la *Propagande*, avec le cardinal Gotti et Mgr Bourne comme consécrateurs.

La chapelle de Notre-Dame des Buis

Le tribunal civil de Besançon vient de donner gain de cause à M. l'abbé Brizard, ancien curé de Pirey, qui revendiquait, contre l'administration des domaines et la ville de Besançon, la propriété de la chapelle Notre-Dame des Buis.

La chapelle et le mobilier qui la garnit devront être remis francs et quittes de toutes charges à M. l'abbé Brizard.

La fermeture du collège Saint-Michel à Saint-Etienne

Un sursis a été accordé

Un référé des professeurs, des familles des élèves et des employés du collège Saint-Michel a eu lieu vendredi matin devant le président du tribunal civil à l'effet d'obtenir un sursis à la fermeture du collège, décidée pour le 31 décembre.

L'administration de l'enregistrement, substituée, ainsi qu'on le sait, aux liquidateurs des biens des Congrégations, n'a pas produit de justification pour la fermeture immédiate du collège. Et le président du tribunal a rendu une ordonnance accordant aux directeurs un délai supplémentaire de quinze jours.

Après la grève des cheminots

L'ordonnance de M. Drioux

M. Drioux, juge d'instruction, vient de signer son ordonnance dans l'affaire des cheminots.

Il a rendu un non-lieu en faveur de Bidegarray, Brandouy, Desfours, Quiévrain, Marchal, Mirmont, Lunaud, Duclos, Toffin, Vayer, Merrier, Raymond et Pataud.

Sont renvoyés devant la Chambre des mises en accusation (antichambre de la Cour d'assises) pour complicité, pour crime d'entraves à la marche des convois, par application des articles 57 et 60 du Code pénal, articles 16 de la loi du 15 juillet 1845 sur les chemins de fer : Siollet, Gamard, Berthelot, Le Guennic, Chalieix, Lemoine, Leroux, Renault.

Sont également renvoyés pour complicité d'entraves à la marche des convois, en provoquant à ces crimes par des discours publics, par application des articles 23, de la loi de 1881 sur la presse, et 16, de la loi du 15 juillet 1845, Renault, déjà nommé, Escabas, Le Guennic déjà nommé, Berthelot et Chalieix déjà nommés, Bidamant.

Le Guennic est, en outre, poursuivi pour provocation de militaires à la désobéissance.

Enfin, est poursuivi pour complicité du même crime, en provoquant à les commettre par écrit : Auroy, gérant de la *Guerre sociale*, et, comme complice de cette provocation : Gibo, dit Almereyda, Merlo, dit Merle, et Berthault.

Çà et là

Morts d'hier

Le peintre Gustave Colin, dont le « Quartier de Gitanos » est au musée du Luxembourg, 88 ans, à Paris. — Le lieutenant-colonel Regnard, 68 ans, à Angers.

A la Société nationale des Beaux-Arts

L'assemblée générale de la Société nationale des beaux-arts s'est réunie, sous la présidence de M. Lhermitte.

Les sociétaires ont été heureux d'apprendre par leur trésorier que l'exercice financier se clôturait sur un bénéfice. L'assemblée, appelée à renouveler le tiers des membres de son Conseil d'administration, a maintenu MM. Agache, Cottet, Dagnan-Bouveret, Damoye, Dinet, La Touche, Lepère, Lhermitte, Ménard, Pannemaker, Plumet, Renouard, Simon, Waltner et Weerts. A ces noms, il faut ajouter celui de M. Auburtin, élu supplémentaire, en remplacement du peintre Lagarde, récemment décédé.

Balles spéciales pour grèves

Il est douloureux pour la troupe de tirer sur les grévistes, bien que ceux-ci profitent souvent d'un moment de trouble pour lapider lâchement les soldats.

On va donner en Angleterre, aux troupes chargées de maintenir l'ordre, des balles spéciales se fractionnant au sortir du canon en morceaux qui perdent rapidement leur force de pénétration, au point que, à 350 mètres du tireur, ces balles ne peuvent plus faire de victimes.

Échos de partout

La plus petite commune de Suisse est celle d'Illens, dans le canton de Fribourg. Elle avait 16 habitants en 1900 ; elle n'en a plus que 14 en 1910.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu, hier, M. Omont, président, et M. Louis Léger, vice-président, pour 1911 ; puis M. Ph. Berger a rendu compte des découvertes de la mission Henri Viollet en Mésopotamie.

La duchesse d'Orléans est en si bonne voie de guérison que le docteur Récamier quittera lundi Woodnorton.

Le duc d'Orléans, le roi Manuel, la reine Amélie et leurs suites ont assisté au service funèbre célébré pour le duc de Chartres dans la chapelle de Woodnorton.

A l'occasion du quarantième anniversaire de la bataille de Bapaume, l'association amicale du 48e régiment des mobiles du Nord viendra déposer une couronne au cimetière de Roubaix en souvenir des gardes mobiles de Roubaix, morts pour la patrie.

M. Lafferre a quitté Nice, hier, pour se rendre à Milan. Le ministre du Travail passera quelques jours dans cette ville, d'où il rentrera directement à Paris.

Les officiers de Saumur ont quitté Rome pour Paris. De nombreux officiers italiens assistaient à leur départ.

Le ministre de l'Intérieur a autorisé les préfets à allouer aux fonctionnaires des préfectures des gratifications de fin d'année. Ces gratifications vont de 100 à 350 francs.

Deux mille personnes ont assisté, mercredi, en l'église Notre-Dame de La Rochelle, à l'exécution d'une œuvre inédite de M. le chanoine Laleu et de M. Soudre : « la Vierge », oratorio d'une rare beauté. Mgr Eyssautier présidait cette exécution dont la splendeur a merveilleusement servi le talent des auteurs.

180 textes

180 textes et documents pontificaux pour 2 francs ! C'est ce qu'a donné la partie documentaire de *Rome* pendant l'année 1910, ainsi qu'en témoigne sa table. Il n'y a donc pas à hésiter devant un trésor si précieux : les abonnés à l'édition simple de la revue (3 francs par an) auront raison de se faire inscrire pour 1911 à l'édition complète (2 francs en sus) et ceux qui ne sont pas abonnés n'hésiteront pas à sacrifier 5 francs pour le devenir. Quant aux autres, les fidèles de la première heure, ils continueront, et leur persévérance se trouve récompensée dès maintenant par l'agrément de posséder la collection complète d'une revue qui voit sa valeur augmenter de jour en jour. — Paris, 5, rue Bayard.

† NOS AMIS DÉFUNTS

JÉSUS, MARIE, JOSEPH

(Ind. 7 ans et 7 quarantaines, 8 juin 1907.)

Mme Vve Pineau, 89 ans, et M. Hippolyte Chabiraud, 70 ans, à Sainte-Hermine (Vendée). — M. l'abbé Charles Gaillard, curé de Pompaire (Deux-Sèvres), depuis 48 ans, zélé propagateur de la *Croix*. — Mme Octave Boulard, à Richelieu (Indre-et-Loire).

Les obsèques du comte de la Sizeranne

La population de Tain (Drôme) a fait d'imposantes funérailles à M. le comte F. de la Sizeranne, ancien député de la Drôme, décédé à Paris, le 24 décembre. Mgr Chesnelong, évêque de Valence, a donné l'absoute. Il était assisté de Mgr Breynat, vicaire apostolique de Mackenzie, originaire de la Drôme. Les deux prélats étaient entourés d'un nombreux clergé du diocèse.

MARIAGE

On recommande aux prières de nos lecteurs le mariage de :

M. Gustave Jacquotte, ingénieur des arts et manufactures, avec Mlle Renée Ricklin, qui sera célébré à Luxeuil (Haute-Saône).

Informations du soir

LE CAS DE DURAND

M. Fallières doit recevoir, ce soir à 6 heures, Me Coty, avocat de Durand. La décision présidentielle sera prise ce soir. On assure que la peine de mort et celle des travaux forcés seront écartées.

M. Pourquery de Boisserin a avisé M. Théodore Girard de son désir de l'interpeller sur l'affaire Durand. Le garde des sceaux accepterait, dit-on, de lui répondre.

AVIATION

Paris-Bruxelles

Bruxelles, 31 décembre. — L'aviateur Lanser et son passager, M. Pannier, partis de Saint-Quentin à 9 h. 15 du matin, sont arrivés à la place d'Etterbeek à 11 h. 40 après avoir atterri au camp de Casteau.

Le voyage s'est effectué dans de très bonnes conditions et l'atterrissage a été excellent.

La tentative de l'aviateur Lanser pour l'épreuve d'aviation Paris-Bruxelles et retour est la dernière, cette épreuve étant close ce soir. De tous les aviateurs y ayant participé, le pilote hollandais Wynmalen a seul réussi à effectuer le parcours complet dans un temps de 27 heures 50 minutes qui, par suite de l'absence d'un chronométreur officiel, fut porté à 36 heures par la Commission sportive de l'Automobile-Club de France, organisatrice de l'épreuve.

L'aviateur Wynmalen gagne donc le premier prix de 100 000 francs qui dote l'épreuve. Les second et troisième prix, de 30 000 et 20 000 francs, restent sans détenteurs.

La Coupe Michelin

Douai, 31 décembre. — Ce matin, à 9 heures, Bréguet s'est envolé sur son biplan pour tâcher de ravir à Tabuteau la Coupe Michelin. Il atterrit peu après pour se vêtir un peu plus chaudement, le temps étant très froid. Il est reparti à 10 h. 1/4. Il tourne à la vitesse moyenne de 80 kilomètres à l'heure.

A 2 heures, Bréguet tourne toujours sur son biplan. Il a couvert 264 kilomètres.

Sa provision d'essence doit lui permettre de voler environ dix heures.

La mort du lieutenant de Caumont

Versailles, 31 décembre. — La salle de l'hôpital militaire où repose le corps de l'infortuné lieutenant de Caumont a été transformée en chapelle ardente. L'oncle et le frère de la victime, arrivés hier pour recueillir son dernier soupir, ont passé la nuit en pleurs au pied de son lit de mort.

Une touchante pensée d'adieu a réuni ce matin à l'hôpital tous les officiers de la garnison de Versailles. Avec le général Roques, le colonel Hirschauer, le commandant Bouttieaux, ils ont défilé devant le corps de leur regretté camarade.

Les obsèques ne sont pas encore fixées, mais elles auront probablement lieu mardi, à Paris.

Etampes, 31 décembre. — Henry Farman, contrôlé par un commissaire de l'Aéro-Club, est parti à 7 h. 25.

Il avait parcouru 180 kilomètres à 10 heures. Il continue. Le temps est très beau.

Pau, 31 décembre. — Legagneux, parti pour reprendre le record que lui avait ravi Tabuteau, a dû abandonner au bout de 115 kilomètres.

UN BALLON ATTERRIT EN ARDÈCHE

Les aéronautes refusent de faire connaître leur identité

Aubenas, 31 décembre. — Un ballon monté par trois aéronautes parisiens a atterri sur le territoire de la commune de Saint-Privat. Par suite d'un violent coup de vent, l'appareil a été détruit, mais les voyageurs sont indemnes. Ils ont pris le train en refusant de faire connaître leur identité. Ils se sont bornés à dire qu'ils étaient partis depuis jeudi soir à 9 heures.

LES INONDATIONS DE 1910

NOUVELLES DISTINCTIONS

L'*Officiel* publiera demain une nouvelle liste de médailles d'honneur et de mentions honorables décernées à l'occasion des inondations de 1910.

Parmi les médailles d'or, citons celles de MM. Soubian, sous-préfet de Provins ; Julliard, sous-préfet de Fontainebleau ; Maupoil, sous-préfet de Meaux ; Marcel Bernard, secrétaire général de la préfecture de Melun ; Villemin, ingénieur de la navigation à Nantes ; Goujard, maire de Juvigny, etc.

Pour le département de la Seine, on compte 19 médailles de vermeil, 39 médailles d'argent de 1re classe, 73 médailles de 2e classe et environ 200 médailles de bronze et mentions honorables.

DÉPUTÉS AUX MINES DE LENS

Lens, 31 décembre. — Certains membres de la Commission parlementaire des mines viendront mercredi visiter la station d'essais de Liévin. Ils auront, l'après-midi, une entrevue à la mairie de Lens avec les délégués du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

ATTENTAT A LA DYNAMITE

Saint-Etienne, 31 décembre. — A Saint-Rambert-sur-Loire, vendredi, M. Massand, entrepreneur, quartier des Barraqués, a été victime d'un attentat à la dynamite commis par le maçon Pansier, qui, étant ivre, plaça une cartouche dans le soupirail d'une cave.

Saint-Malo, 31 décembre. — On a arrêté à Saint-Malo Le Pottier, ouvrier menuisier, membre influent de la Bourse du travail de cette ville, et trésorier du Syndicat du bâtiment. Le Pottier avait porté des coups, ayant entraîné des effusions de sang, à un ouvrier zingueur nommé Marquet qui, après cinq semaines de grève, avait repris le travail.

Le Pottier avait nié et donné un alibi, mais il a été reconnu par sa victime et l'alibi invoqué était inexact. Sa culpabilité est certaine.

La police de Saint-Malo a également arrêté les dockers charbonniers Boslé et Revert pour menaces et violences envers des ouvriers non syndiqués.

Le tribunal correctionnel de Saint-Malo vient de condamné Boslé à trois mois de prison sans sursis et Revert à deux mois également sans sursis.

Foix, 31 décembre. — M. Laborde, président du Conseil général de l'Ariège, 76 ans, ancien sénateur, a succombé, ce matin, à une attaque d'apoplexie.

FEUILLETON DU 1er JANVIER 1911 — 44 —

L'île bleue

— Boris Koslof, vous avez été jadis gouverneur de la citadelle de Lublin... C'est vous qui présidiez le Conseil de guerre qui condamna dix révolutionnaires à être passés par les armes, et leurs femmes à être envoyées en Sibérie. Or, je suis le fils d'un de ceux-là... C'est le cadavre de mon père qui se dresse devant vous, c'est l'âme de ma mère morte aux mines qui crie vengeance !... Défendez-vous !

Il tirait de sa poche les deux revolvers. Il en jetait un aux pieds de son ennemi.

— Je ne vous prends point en traître. Je vous donne des armes. Hâtez-vous !

Il recula de quelques pas, le canon de revolver braqué contre le comte !...

Mais celui-ci n'avait pas bougé. Il croisa dédaigneusement les bras.

— Me défendre ?... Contre un assassin ?... Moi ! Jamais !... Tirez. J'ai pu avoir jadis de redoutables devoirs à remplir... Je ne vous reconnais pas le droit de me juger !... Tuez-moi ou laissez-moi passer !

Il fit un pas.

— Non, non !... protesta Dimitri, la voix plus haute, non, non !... L'heure est venue de la vengeance !... Encore un coup, défendez-vous !

— Jamais.

Ils parlaient plus fort maintenant, emportés par l'horreur tragique de la situation.

— Trêve de paroles ! dit enfin Dimitri. C'est vous qui l'aurez voulu !...

Au même moment, la porte de la chambre de Florès s'ouvrait...

La jeune fille, toute blanche, regardait quel était ce bruit qu'elle entendait à sa porte...

A la vue du jeune homme qui mettait en joue son propre père, elle poussa un cri... elle bondit...

— Malheureux !... Malheureux !... cria-t-elle.

Mais Dimitri pressait la détente.

Deux coups crépitèrent, tandis qu'une voix désespérée criait éperdument :

— Comte Boris... arrêtez-le... c'est votre fils !

En même temps, dans l'escalier, Otto et ses invités accouraient.

Boris Koslof avait saisi le bras de Dimitri qui, stupide, se laissait faire.

Otto ne comprenait pas encore... Mais il aperçut Florès étendue sur le tapis, la poitrine trouée d'une balle !...

Il s'élança... La jeune fille, les yeux chavirés, eut encore la force de murmurer :

— Le malheureux !... Le malheureux !... Son père !...

Puis elle s'évanouit.

Cependant, Boris Koslof secouait Dimitri Brillante, lui disant avec une effrayante angoisse :

— Mais qui donc êtes-vous ?... Qui donc êtes-vous ?

Un frisson d'horreur faisait trembler sa voix, en même temps qu'il dévisageait le jeune docteur, et que, sur sa figure, il semblait reconnaître des traits, des expressions déjà vues !

— Moi ?... Moi ?... balbutia Dimitri qui, devant son crime manqué, en présence de Florès que l'on emportait à demi morte, restait anéanti... Moi ?...

Et il ne savait que répondre, l'infortuné ! Car un doute horrible venait de le prendre à son tour. Il avait entendu l'exclamation affolée de Florès, et Otto, lui-même, lui avait arraché le revolver des mains, lui disant en pleine figure à mi-voix :

— Qu'alliez-vous faire, Vladimir Koslof !...

Et, au même instant, les assistants de cette scène rapide qui se regardaient interloqués et ne savaient quelle décision prendre, étaient bousculés par un homme éperdu qui accourait, montait comme un dément les degrés de marbre.

Quand il aperçut face à face Boris et Dimitri :

— Enfin !... rugit-il... à temps !

Mais il vit du sang à terre.

— Qui a été blessé ? cria-t-il, anxieux.

— Florès ! lui répondirent les invités qui ne le connaissaient point.

— Elle ?... Ah !... Ah !...

Alors, il poussa un grand cri et, tout d'une masse, il s'abattit en arrière, foudroyé !...

La confusion était à son comble. L'apparition de deux agents qui, descendus à leur tour de l'automobile, amenaient Rova Béhring enchaîné, accrut encore l'angoisse et l'incertitude.

Dimitri, à la vue de celui qu'il prenait toujours pour Sacha Paskoff, se débarrassa de l'étreinte du comte Boris et s'élança vers le prisonnier.

— Que disent ces gens ? cria-t-il violemment, que je suis Vladimir Koslof ?... Prouvez-leur qu'ils mentent !... Dites leur qui je suis ?...

— Qui tu es !... fit une voix de femme par derrière le cercle des convives.

C'était Natacha !

Aux aguets, autour de l'hôtel, elle avait vu entrer son père enchaîné... Elle l'avait suivi... Et maintenant, aux premiers rangs, debout, à côté de Dimitri qu'elle semblait protéger, défiant de son regard illuminé par la violence de son indignation ceux qui les entourait, elle disait :

— Qui tu es ?... Mais l'ignores-tu ?... Et croiras-tu ces traîtres qui ont tué les tiens... qui ont arrêté mon père et qui, depuis si longtemps, nous environnent de leurs pièges !...

— Oui ! Oui ! Oui ! Vous avez raison, Natacha... Laissez-moi, laissez-moi !... C'eût été trop horrible !

Mais le comte Boris, immédiatement, en Sacha Paskoff avait reconnu Rova Béhring. Et maintenant il comprenait tout ! Cet enfant égaré, c'était bien son fils, et il savait la main qui l'avait armé. Il saisit le bras du jeune homme.

— Mon fils Vladimir !... lui cria-t-il d'une voix pleine d'une tragique tendresse... Mon fils Vladimir !

Dimitri le regarda, et, d'un coup il sentit tomber sa haine. Eperdu, cherchant encore à se raccrocher à son passé, il se tourna vers sa compagne.

— Natacha !... implora-t-il, Natacha !... Serait-ce vrai ?...

Mais Coléo revenait à lui. Vacillant encore, par un effort suprême de volonté, il se dirigea vers Sacha Paskoff, qu'il saisit violemment :

— Vous, dit-il, vous êtes Rova Behring !

— Moi ?

— Oui, vous !... Jeanina Koslof vous a reconnu. Votre sœur Fédora vous a reconnu et vous le leur avez avoué tout à l'heure. Vous allez nous avouer maintenant que ce jeune homme est l'enfant que vous avez volé au château de Voroneg !

Il lui avait saisi la gorge. L'autre essaya de ricaner.

— Avouez ! rugit Coléo, avouez ou je vous étrangle !

Sa main serrait. Rova se débattit. Sa veste s'ouvrit et le Malais aperçut des papiers. Il les saisit et les tendit au comte Koslof.

— Lisez ! dit-il.

Et reprenant son étreinte, il serra plus fort.

— Avouez !... Avouez !... J'ai des preuves !

— Arrêtez ! fit soudain Boris Koslof, arrêtez !

Et à haute voix, avec un tremblement plein de larmes, il lut les lignes suivantes :

« Le prétendu Dr Dimitri Brillante n'est autre que Vladimir Koslof, comme en témoignent les papiers ci-joints. »

Le comte Boris n'avait pas fini cette lecture qu'un cri terrible, un cri d'accusation de doute, d'angoisse infinie, retentissait :

— Mon père... Répondez... Défendez-vous !

C'était Natacha !

Rova Béhring, perdu, baissa la tête devant sa fille qui, haletante, attendait sa réponse !

— Ah !... gémit douloureusement l'infortunée.

Son passé d'idéal, de chimères, — ce père dont elle avait fait son guide et son maître, — les rêves qu'elle avait formés, — les encouragements qu'elle avait donnés à Dimitri Brillante, tout cela aboutissait à cette fin sanglante, à ce monstrueux parricide !

Sa désillusion, ses remords la ployèrent à genoux et, se traînant aux pieds de Dimitri et de Boris, elle murmura avec le dernier souffle qui lui restait :

— Pardon !... Pardon !...

(*A suivre.*)

G. THIERRY.

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)

Bourreaux et martyrs

Le 37e volume des *Contemporains* est paru. Il se recommande par une suite de biographies particulièrement importantes et intéressantes. En effet, avec Catherine II, Potemkine, Stanislas-Auguste, Kosciusko, Poniatowski et Czartoryski, c'est l'histoire poignante et douloureuse de la Pologne soutenant contre la Russie une lutte héroïque. Les plus fameux épisodes de la Révolution reparaissent dans les vies de Launey, gouverneur de la Bastille ; de Bouillé organisateur de la fuite de Varennes ; de lady Atkyns qui réussit à faire pénétrer deux prêtres et la Sainte Eucharistie dans le cachot de Marie-Antoinette ; de Saint-Just, l'ami et le second de Robespierre ; du sinistre Fouquier-Tinville et son sanglant tribunal. Avec Barras et La Révellière-Lépeaux, c'est l'histoire du Directoire avec ses troubles, ses hommes incapables et ses persécutions.

Ce volume qui ne contient que des biographies de premier rang et de grand intérêt est illustré de 40 gravures, portraits et cartes.

Broché, 2 francs ; relié, 3 francs ; tranches dorées, 3 fr. 50 ; relié demi-basane, 3 fr. 75. Port, un colis de 3 kilos.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIe.